

Sommaire, aout 1904

Chronique du Sanctuaire	121
Marie faisant le chemin de la croix	130
Ohé, là-bas !	135
Points d'Histoire	138
La lecture des feuilletons	146
Variétés	148
Poignée de nouvelles	151
Consécration à la Sainte Vierge	152
Corbeille de fleurs	153
Actions de Grâces	155
Souscriptions pour restaurer et orner le Sanctuaire	159
Recommandations aux prières	160
Nécrologie	160

L'abonnement peut commencer à toute époque de l'année.

L'adresse imprimée indique la date où finit l'abonnement : ainsi **Jan. 04**, après un nom, signifie que l'abonnement est dû depuis jan. 1904.

Le *Directeur* doit être immédiatement prévenu de tout changement d'adresse, et, en le faisant, on ne doit jamais omettre d'indiquer clairement le **nom du bureau de poste que l'on quitte**.

Que toute irrégularité dans la réception des *Annales* soit signalée sans retard au *Directeur*, spécifiant quel numéro est en défaut.

N.B.—Les envois d'argent seront faits de préférence par Bons et Mandats de poste ou par chèque de banque.—Si le chèque est fait payable à une banque des Etats-Unis, il faut ajouter **vingt-cinq centins** à la somme expédiée afin de couvrir les frais d'es-compte. Nous conseillons de faire enregistrer les lettres qui contiennent de l'argent ; c'est le moyen d'en éviter la perte.

Toute correspondance doit être adressée, et tout chèque ou mandat doit être fait payable aux

ANNALES DU TRES SAINT ROSAIRE,
Cap-de-la-Madeleine,
Qué.